



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 333

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de bien vouloir l'informer des projets du Gouvernement en ce qui concerne l'enseignement libre.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, n'entend pas rouvrir un débat sur la question des rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement privés qu'il considère comme réglée pour l'essentiel. Il s'attachera donc à une stricte application de la législation et de la réglementation actuellement en vigueur.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 333

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2121